



Autorisation Parentale pour le Retour des Mineurs Seuls Avant et Après les Entraînements et Sorties du Club

Chers parents,

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous sommes contraints de procéder à des formalités administratives afin de garantir les droits de notre encadrement et la pérennité du club.

Nous vous prions, pour cette raison, de bien vouloir cocher la ou les cases ci-dessous, et de rayer le paragraphe inutile, concernant le retour seul à son domicile de votre enfant. Nous vous signalons qu'en cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner au lieu de rendez-vous habituel pour les séances d'entraînements et/ou le lieu de départ pour les diverses sorties et à venir le rechercher au même endroit à la fin de celles-ci.

Dans un souci d'une meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé par vous, en votre qualité de parent(s) ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé. Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents. Ce document est obligatoire pour valider l'inscription.

Vous remerciant de votre coopération.

AUTORISATION PARENTALE

La responsabilité du club n'est engagée que durant les heures d'entraînement. Elle ne peut pas être engagée : □ si mon enfant n'est pas confié dans le gymnase à l'entraîneur ou aux responsables du club présents,
 en cas de départ de mon enfant avant la fin du cours, si je ne suis pas présent à la porte du lieu d'entrainement pour récupérer mon enfant à la fin du cours.
Vous pouvez autoriser, sous votre entière responsabilité, votre enfant à venir au gymnase seul et à le quitter seul.
Je, soussigné(e) (prénom, nom)
o autorise
o n'autorise pas
mon enfant à venir et à quitter le gymnase seul et Je m'engage à respecter les horaires.
Fait à, le, le, Signature du/des représentants légaux précédée de « Lu et approuvé »